

Contribution du Pays de Cornouaille au Pacte d'avenir breton

Le Pacte d'avenir breton a fait l'objet de débats lors du Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement du 9 décembre 2013. Suite à ces échanges, les élus de Cornouaille ont souhaité attirer l'attention sur des points essentiels pour le territoire.

Cette contribution* du Pays de Cornouaille vient compléter celles du CG29 et des 2 agglomérations membres du B16¹. Elle a été transmise au président du Conseil régional de Bretagne et au préfet de Région dès le 10 décembre.

Agroalimentaire et agriculture

La Cornouaille tient à affirmer que l'agroalimentaire représente encore son meilleur avenir, avec des secteurs en souffrance qu'il faut aider, comme le prévoit le Pacte, mais aussi des secteurs sains et beaucoup de potentialités de développement.

La démarche ialys mérite d'être appuyée dans toutes ses dimensions : cluster (entreprises), pôle de recherche-innovation-formation quim-pérois, centre grand public.

Les capacités de production agricole doivent être soutenues, avec une attention particulière aux conditions de renouvellement des générations et au système de formation qui doit ouvrir les esprits au choix des pratiques.

Maritimité

La Cornouaille veut croire en l'avenir de sa pêche, ses ports représentant la moitié de la pêche bretonne, 2 000 marins-pêcheurs et 8 000 emplois induits.

Il faut en particulier s'attacher aux conditions de financement de bateaux neufs et, d'urgence, bloquer la fuite des quotas qui doivent rester attachés au territoire.

Le bon état d'équipement de nos ports est primordial. Concarneau représente un enjeu spécifique par le pôle de construction et réparation navale qui s'y est développé ; 1 000 emplois sur site et donneur d'ordres sur un territoire plus large.

Energie, bâtiment, tourisme

La Cornouaille note avec satisfaction l'importance donnée aux questions d'énergie et d'aide

à la rénovation énergétique des logements, notre territoire se caractérisant par sa proportion de maisons anciennes occupées par des personnes de condition modeste et par l'importance de son secteur du bâtiment.

Nous souhaitons nous inscrire dans les priorités énergétiques régionales avec des compétences locales en stockage de l'énergie et des perspectives en EMR².

Nous voulons rappeler que la Cornouaille constitue une destination touristique primordiale pour la Bretagne et que l'attractivité touristique est facteur d'attractivité générale pour le territoire.

Prise en compte de la périphéricité

Enjeu propre à notre éloignement, il doit être spécifiquement pris en compte. Dans un monde dominé par les flux, il faut d'autant plus de connexions à toutes les formes de grande vitesse.

Nous voyons donc avec intérêt la relance de LNOBPL³, au-delà de BGV⁴ qui nous mettrait à 3h de Paris mais, en l'attente, nous soulignons la nécessité d'assurer, en le développant, la pérennité de l'aéroport de Quimper Cornouaille.

Au plan routier, il faut travailler à la desserte en 4 voies de Douarnenez, pôle majeur de l'industrie halioalimentaire et port à fort potentiel de développement.

Sur le déploiement de Bretagne Très Haut Débit, nous réclamons depuis l'origine des réflexions que son déploiement soit privilégié à partir de l'ouest breton.

1 - B16 : Communautés d'agglomération de Bretagne, Conseils généraux de Bretagne, Conseil régional de Bretagne

2 - EMR : Energies Marines Renouvelables

3 - LNOBPL : Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire

4 - BGV : Bretagne Grande Vitesse

" C'est collectivement, à l'échelle cornouaillaise et dès à présent, que la Cornouaille doit travailler et promouvoir les projets stratégiques du territoire. "

Bernard Poignant, président de Quimper Cornouaille Développement



Le Pacte d'avenir passé entre l'Etat et la Bretagne prend en compte les crises économiques connues par la région mais engage aussi et surtout la stratégie de développement bretonne. Il préfigure en ce sens les contractualisations financières à venir : programmes européens, Contrat de Projets Etat-Région et contrat de partenariat Région-Pays. Les enveloppes de chacun de ces contrats seront connues au premier semestre 2014 et le Conseil régional de Bretagne aura un rôle pivot majeur dans leur répartition, avec une accentuation de la territorialisation des fonds au niveau des Pays.

C'est donc collectivement, à l'échelle cornouaillaise et dès à présent, que la Cornouaille doit travailler à promouvoir les projets stratégiques du territoire.

C'est dans cette optique que la Cornouaille a souhaité apporter sa contribution au Pacte d'avenir en insistant sur les points spécifiques à notre territoire (Cf. article ci-contre).

Nous avons d'ailleurs déjà bien entamé la réflexion avec la démarche prospective « Cornouaille 2030 » et l'élaboration d'un scénario de référence validé et partagé par les élus de Cornouaille début 2013.

La contribution de l'ensemble des élus du Pays de Cornouaille au Pacte d'avenir a été transmise au président du Conseil régional et au préfet de région, à la suite de celles du Conseil général du Finistère et des communautés d'agglomération cornouaillaises, aux fins d'appuyer nos priorités dans la déclinaison d'un Pacte d'avenir qui pose globalement bien les enjeux et perspectives d'une nouvelle page de développement pour la Bretagne et crée l'attente d'un engagement rapide et déterminé de sa mise en œuvre.



Projet maritime de la Cornouaille : bilan de la conférence-débat du 28 novembre 2013

Dans le cadre de l'InterSCoT, Quimper Cornouaille Développement porte l'élaboration d'un volet maritime destiné aux SCoT de Cornouaille¹. Le diagnostic des ressources et activités maritimes de la « Mer de Cornouaille » est la première phase de la démarche.

Une cinquantaine d'élus et d'acteurs de la mer et du littoral cornouillais se sont réunis, jeudi 28 novembre 2013, à Quimper. Cette conférence-débat, faisant suite à plusieurs entretiens et réunions thématiques avec les principaux représentants des acteurs maritimes en Cornouaille, avait pour objectif d'aboutir à des « enjeux

partagés », comme l'a rappelé Jean-Paul Stanzel, élu référent maritime pour la Cornouaille.

Les échanges ont majoritairement porté sur les difficultés de renouvellement de la flotte de navires de pêche hauturiers (financement de navires neufs, économes en énergie, confortables et

sécurisés pour les équipages) et sur la perte de droits de pêche associée aux rachats récents de navires cornouillais. Cette question ayant un caractère d'urgence pour le territoire.

Le savoir-faire des marins, des hommes, a été largement mis en avant par les intervenants. L'enjeu du développement des cultures marines, représentant des apports complémentaires pour le mareyage, a aussi été souligné.

Egalement relevés par les intervenants : l'image dynamique véhiculée par la diversité de la filière et de l'offre nautique cornouillaise, l'importance des paysages maritimes en terme d'attractivité territoriale ou encore l'activité associée à la mise en valeur des navires du patrimoine.

Le rapport de diagnostic sera complété suite à ces échanges et devrait être diffusé début 2014.



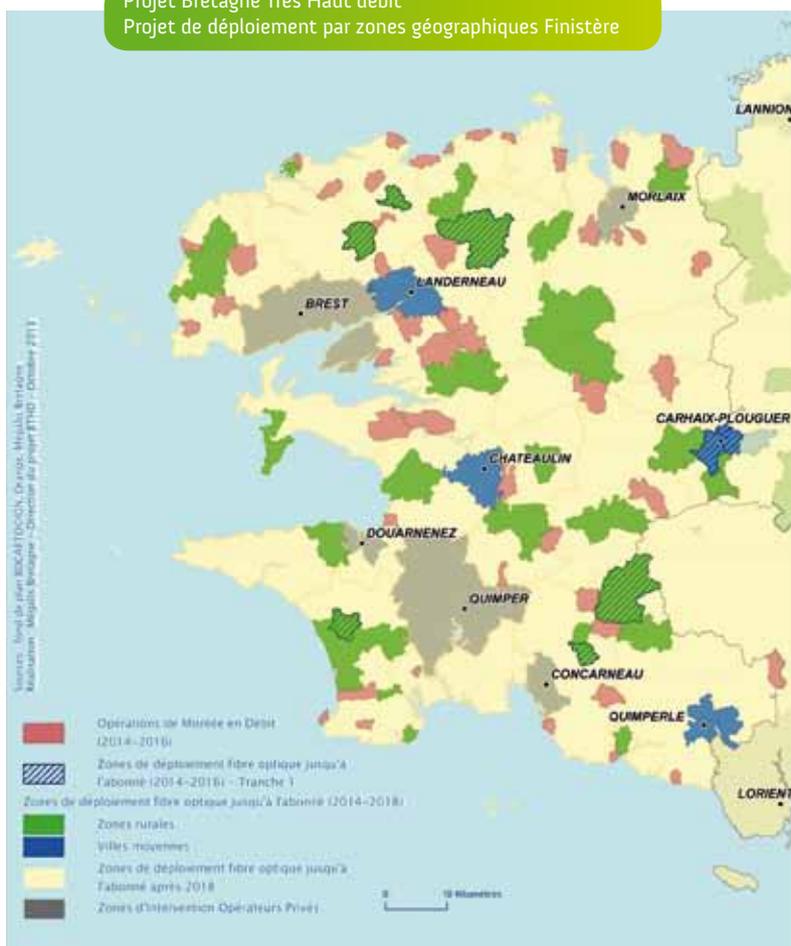
Bretagne Très Haut Débit en Cornouaille

L'accès aux usages très haut débit constitue un enjeu de territoire important. Fort de ce constat, les collectivités territoriales de Bretagne et l'Etat ont adopté, lors de la conférence numérique du 4 avril 2011, le « Schéma de Cohérence Régionale de l'Aménagement Numérique du Territoire ». Ce schéma, aujourd'hui dénommé « Bretagne Très Haut Débit », fixe l'ambition partagée d'un aménagement numérique équilibré² de la Bretagne et le développement progressif d'ici à 2030, d'un accès en fibre optique « en capacité de supporter tous les services et innovations numériques et de les rendre disponibles à tous les habitants, entreprises et administrations en Bretagne ». Le projet vise à desservir 114 000 lignes en Cornouaille dont 25 500 lignes en phase 1 (2014-2018) : 21 800 en fibre optique et 3 700 dans le cadre de 14 projets de montée en débit³ (MED).

L'entrée en phase opérationnelle a été marquée par la désignation de l'organe de gouvernance régionale en mars 2013, le Syndicat Mixte Mégalis. Ses missions sont de constituer, commercialiser et exploiter le réseau d'initiative publique breton en coordination sur le terrain avec les structures territoriales ; pour le Finistère : le Conseil général et les Pays. La première tranche de travaux concernera, à l'échelle départementale, la ville de Carhaix-Plouguer (axe 1²) et une vingtaine de zones rurales (axe 2²) dont celles de Scaër, Rosporden et Pouldreuzic pour la Cornouaille. Pour les nombreuses montées en débit³ en Cornouaille, les travaux débiteront au

printemps 2014. Concernant la fibre, le marché de conception-réalisation sera notifié fin février 2014, pour un démarrage des travaux pouvant donc être envisagé courant premier semestre 2014.

Projet Bretagne Très Haut débit
Projet de déploiement par zones géographiques Finistère



1 - Pays de Châteaulin
Porzay, Ouest Cornouaille,
Odet, Concarneau
Cornouaille
Agglomération,
Pays de Quimperlé

2 - Pour une ligne fibrée
en zone « urbaine » (axe
1), une ligne fibrée en zone
« rurale » (axe 2).

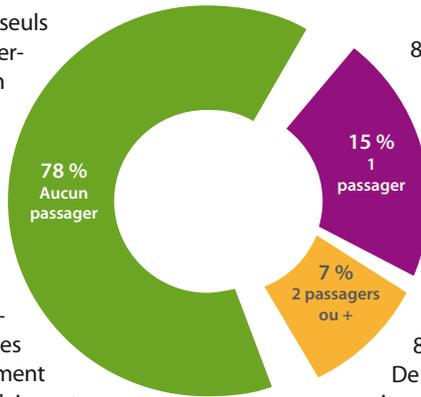
3 - Montée en débit :
augmentation du débit
sur le réseau cuivre dans
l'attente du déploiement
de la fibre



Le partage de la voiture

La voiture est le mode privilégié de déplacement des cornouaillais : elle est utilisée dans 75 % de leurs déplacements en semaine. Parmi les trajets en voiture, seuls 22 % sont effectués avec plusieurs personnes dans le véhicule. Cette proportion est plus faible qu'en moyenne bretonne (27 %), tout comme le taux d'occupation moyen des voitures (1,3 personne par véhicule contre 1,4 en région). L'usage partagé de ce mode de transport individuel est un enjeu majeur sur notre territoire. Un plus grand partage de la voiture limiterait le budget déplacement des ménages, la saturation des voies de circulation et des places de stationnement ainsi que l'émission de CO₂. Les cornouaillais sont prêts : les aires de covoiturage, victimes de leur succès, sont saturées et 36 % des cornouaillais de 11 ans et + partagent déjà au moins une fois dans la journée une voiture.

Occupation des voitures en Cornouaille un jour de semaine



Peu de partage de la voiture pour se rendre au travail

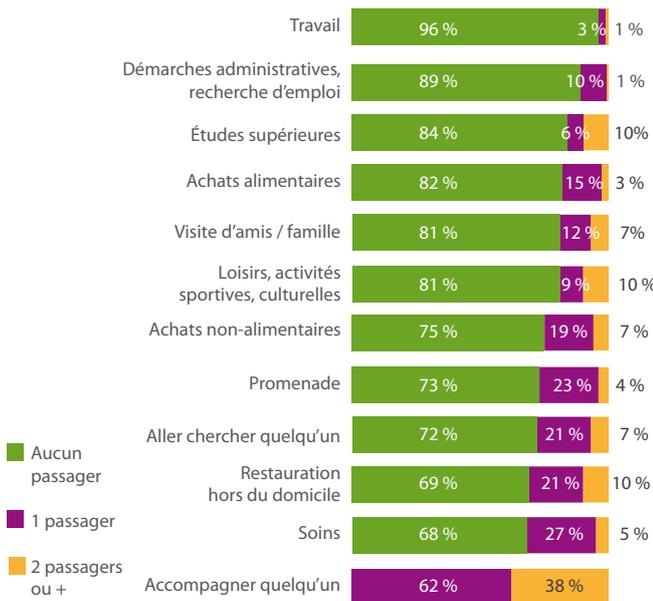
Alors que la part modale de la voiture atteint 84 % parmi les déplacements dont le motif est le travail, le partage de la voiture y est moins fréquent. 96 % des trajets sont réalisés avec le seul conducteur. Et, parmi les déplacements servant à accompagner une personne, seuls 2 % ont pour destination son travail.

L'occupation de la voiture est également faible pour effectuer une démarche administrative ou de recherche d'emploi : 89 % des trajets sont effectués sans passager. De même, 84 % des déplacements effectués en voiture pour se rendre sur son lieu d'étude supérieure sont réalisés avec le seul conducteur. Toutefois, quand on covoiture pour les études, on le fait plus souvent à 3 ou 4 personnes qu'à 2.

Concernant le motif achat, l'occupation des voitures est plus forte pour le non alimentaire et le multi-motif que pour les seuls achats alimentaires, avec respectivement 26 % des trajets effectués à plusieurs contre 18 %.

Le partage de la voiture principalement utilisé pour l'accompagnement

Occupation des voitures selon le motif du déplacement



38 % des déplacements effectués en voiture avec au moins un passager ont pour motif* même d'accompagner quelqu'un. Par définition, la totalité de ces déplacements est effectuée avec au minimum 2 personnes dans le véhicule, mais dans 30 % des cas, 3 personnes sont présentes dans le véhicule et dans 8 % des cas, elles sont 4 ou 5.

Parmi ces trajets, plus de la moitié se fait vers le lieu d'étude de la personne accompagnée, près de 15 % consistent à conduire la personne à son domicile, 12 % à l'amener participer à des loisirs, 8 % à emmener un enfant à son mode de garde, 4 % à déposer la personne à un mode de transport et encore 3 % à accompagner la personne recevoir des soins.

Mis à part l'accompagnement, les motifs pour lesquels le partage de la voiture est le plus fréquent sont les soins et la restauration hors du domicile : plus de 30 % des trajets en voiture sont alors réalisés à plusieurs. 28 % des déplacements en voiture pour aller chercher quelqu'un se font également avec déjà au moins 2 personnes dans le véhicule.

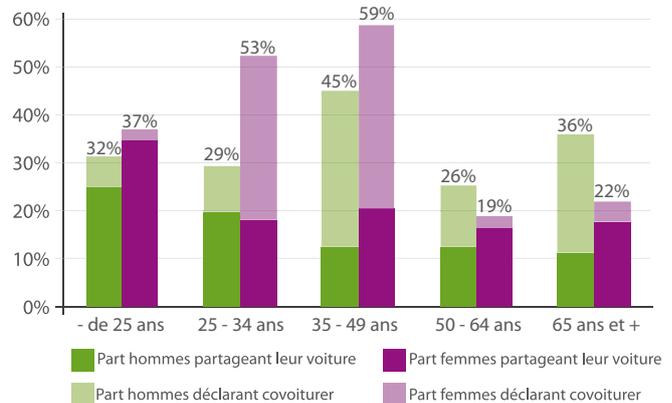
Les 35-49 ans partagent le plus leur voiture, mais la notion de covoiturage est plus mise en avant chez les moins de 25 ans

Sur une journée, parmi les 170 000 cornouaillais ayant conduit une voiture, ils sont 37 % à l'avoir partagée dans au moins un de leur déplacement. Cette proportion est plus forte pour les femmes que pour les hommes (39 % contre 35 %). Mais si, avant 50 ans, le partage de la voiture est plus important chez les femmes, après 50 ans, il est plus fort chez les hommes.

Les 35-49 ans partagent le plus leur voiture : 53 % des conducteurs de cet âge n'ont pas voyagé seul dans au moins un de leur trajet. Mais, ce sont les moins de 25 ans qui déclarent le plus covoiturer : près de 30 % déclarent covoiturer en semaine, contre 18 % des 25-49 ans et 15 % des plus de 50 ans.

* Le motif de déplacement est l'activité à laquelle se rend la personne. Les retours à domicile ne sont pas considérés : ils représentent 38 % des déplacements en voiture effectués avec au moins un passager, la même proportion que dans l'ensemble des déplacements.

Partage de voiture et notion de covoiturage selon l'âge et le sexe



Les données sont issues de l'Enquête Déplacements de Cornouaille conduite par Quimper Cornouaille Développement entre novembre 2012 et février 2013 auprès de 5 000 cornouaillais de plus de 11 ans. Les résultats de l'enquête sont disponibles sur www.quimper-cornouaille-developpement.fr/Aménagement/Depplacements

Cornouaille 2030

Dans le prolongement du travail engagé depuis mai 2012, Quimper Cornouaille Développement propose une présentation du scénario de référence « Cornouaille 2030 » dans chacune des communautés de communes cornouaillaises.

Michel Canévet (élu référent contractualisation pour la Cornouaille) et Marc Andro (Vice-président délégué de Quimper Cornouaille Développement) assurent l'animation de cette présentation et répondent aux questions des participants. 6 EPCI se sont déjà mobilisés pour partager ce travail avec les élus et acteurs économiques locaux, soit environ 200 personnes. Ces présentations se poursuivront jusqu'en février 2014 pour permettre à l'ensemble des communautés de communes de proposer ces échanges. En plus de la création de la page facebook « Cornouaille 2030 », des initiations

en petits groupes ont été organisées dans les territoires pour vulgariser l'utilisation de ce média et favoriser les échanges sur les différentes thématiques abordées dans le scénario de référence.

Pour mémoire, cette réflexion prospective servira de base de travail pour définir les priorités du territoire. En effet, 2014 sera une année de discussion avec les différents partenaires pour mobiliser les fonds européens, nationaux et régionaux qui financeront les projets cornouaillais.

BRÈVES

Plateforme locale de rénovation énergétique du bâtiment

Suite à son engagement dans l'animation du guichet unique national, l'Espace Info Energie (EIE) de Quimper Cornouaille Développement est aujourd'hui mandaté par l'Ademe et la Région pour réfléchir à la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique.

Si les EIE sont reconnus pour le conseil technique et financier des particuliers lors de leurs projets de rénovation ou de construction, les partenaires que sont l'Ademe et la Région souhaitent maintenant qu'une véritable dynamique soit aussi engagée avec les professionnels du bâtiment et les collectivités locales.

Dans le cadre du Plan Rénovation Énergétique de l'Habitat, des enveloppes de subventions importantes ont été débloquées pour favoriser l'engagement de travaux de rénovation par les particuliers. Dans ce contexte, les professionnels du bâtiment ont l'obligation de recevoir la qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) avant le 1^{er} juillet 2014. En effet à partir de cette date, seuls les particuliers faisant appel à des professionnels qualifiés RGE pourront bénéficier des dispositifs d'aides. Par ailleurs en Cornouaille, l'ensemble des EPCI s'est engagé dans des Programmes Locaux de l'Habitat dont un des principaux objectifs est la rénovation énergétique des parcs anciens.

Dans ce contexte, un poste supplémentaire, intégralement financé par l'Ademe et la Région, a été ouvert début 2014 pour développer la capacité d'accueil de l'EIE et favoriser la mise en place de cette plateforme de rénovation énergétique.

Elaboration des PLH

Après 2 ans d'élaboration menée par Quimper Cornouaille Développement, les PLH de CCA et de la COCOPAQ ont été arrêtés à l'été 2013 et seront définitivement adoptés avant les élections municipales de mars 2014. Les PLH du Pays Bigouden Sud, du Haut Pays Bigouden, du Pays Fouesnantais et du Pays de Châteaulin-Parzay ont été arrêtés à l'automne 2013 et devraient être définitivement adoptés à l'été 2014. Après la restitution par QCD d'un projet de PLH, la Communauté de Communes du Cap Sizun - Pointe du Raz est en cours de discussions sur les actions à mener suite à ce travail.

Un dossier spécial, à paraître prochainement, présentera les problématiques et les actions développées dans les PLH de Cornouaille.

Caractérisation de la Destination touristique Quimper Cornouaille

La mission de caractérisation de la Destination lancée le 18 septembre se poursuit. Le comité technique, composé de 25 membres volontaires (offices de tourisme, EPCI...), s'est réuni 3 fois d'octobre à décembre.

Cette première phase, qui fera l'objet d'un comité de pilotage en février, a pour objectif d'identifier les éléments phares de la Cornouaille, éléments qui constituent une expérience forte pour le visiteur et nous différencient des autres destinations.

30
janvier
2014

Comité de stratégie économique

9h - 10h30 à Quimper Cornouaille Développement
Bureau de Quimper Cornouaille Développement

10h30-12h30 à Quimper Cornouaille Développement

1-2
février
2014

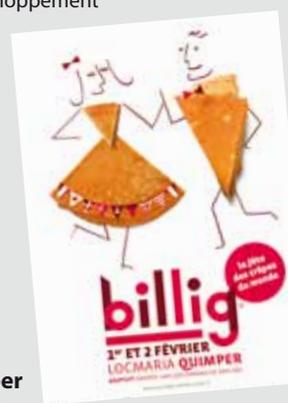
Billig®, la fête des crêpes du monde (dans le cadre de ialys)

14h-22h samedi, 10h-18h dimanche.

Locmaria à Quimper.

Programme détaillé sur :

www.quimper-communaute.fr



10
février
2014

Conseil d'administration et Assemblée générale de Quimper Cornouaille Développement

14h30-17h à l'hôtel de ville de Quimper

13
février
2014

COPIL Destination touristique Quimper Cornouaille

horaires et lieu en cours de détermination

22
février
au
2
mars
2014

Stand ialys au salon international de l'agriculture à Paris

participation sous réserve et modalités à l'étude.

www.quimper-cornouaille-developpement.fr



Directeur de la publication : Bernard Poignant
Rédacteur en chef : Ronan Marcel

Secrétaire de rédaction : Maryse Brégeon

Crédits photographiques et cartographiques :
Quimper Cornouaille Développement sauf mention contraire

Réalisation : GéDéz'ailles Communication · Quimper

Impression : Cloître imprimeurs · 29800 St-Thonan

Dépôt légal : janvier 2014 · ISSN : 2119-2928

Tirage : 400 exemplaires

Quimper
Cornouaille
Développement

La lettre d'info
de Quimper Cornouaille Développement

10 | JANVIER 2014

La lettre d'info de Quimper Cornouaille Développement est une publication de Quimper Cornouaille Développement (association loi 1901)
3 rue Pitre Chevalier - immeuble le Marygold - 29 018 Quimper Cedex
Tél : 02 98 10 34 00 - Mail : contact@quimper-cornouaille-developpement.fr
Site web : www.quimper-cornouaille-developpement.fr